



Entrepreneurship

ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE À L'INTENTION DES FEMMES ENTREPRENEURES : VERS L'EXPANSION DES ENTREPRISES

Colloque s'adressant aux décisionnaires
de la région de l'Atlantique

Moncton (N.-B.), le 18 octobre 1991



Agence de
promotion économique
du Canada atlantique

Atlantic Canada
Opportunities
Agency



Federal Business
Development Bank

Banque Fédérale
de développement



Industry, Science and
Technology Canada

Industrie, Sciences et
Technologie Canada





170238

QUEEN HD 6072.6 .A8 E2 1991
 Atlantic Canada Opportunitie
 Economic policy development

DATE DUE	
DATE DE RETOUR	

CARR McLEAN

38-296

**ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE
À L'INTENTION DES FEMMES ENTREPRENEURES:
VERS L'EXPANSION DES ENTREPRISES**

**Colloque s'adressant aux décisionnaires
de la région de l'Atlantique**

Moncton (N.-B.), le 18 octobre 1991

Membres du comité organisateur :

**Lois Stevenson, Agence de promotion économique du Canada atlantique, Moncton
Susan MacKenzie, Bureau de l'entrepreneurship et de la petite entreprise, Ottawa
Annette St. Onge, Banque fédérale de développement, Moncton
Carol Tennessy, Banque fédérale de développement, Montréal**

**Activité organisée par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, le
Bureau de l'entrepreneurship et de la petite entreprise d'Industrie, Sciences et
Technologie Canada, et la Banque fédérale de développement.**

**ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE À L'INTENTION
DES FEMMES ENTREPRENEURES:
VERS L'EXPANSION DES ENTREPRISES**

**Colloque s'adressant aux décisionnaires
de la région de l'Atlantique**

TABLE DES MATIÈRES

- A: Programme du colloque et ordre du jour
- B: Résumé des présentations et des discussions
- C: Bibliographie - "Canadian Surveys of Women Business Owners" (BFD)
(disponible en anglais seulement)
- D: Acétates utilisées lors de la présentation des résultats du projet de recherche de la
Banque fédérale de développement.
(disponible en anglais seulement)
- E: Extraits de: "Women in business: A collective profile" (BFD)
(disponible en anglais seulement)
- F: Proposition de projet de recherche "Study of Women Business Owners"
(disponible en anglais seulement)
- G: Liste des déléguées

SECTION A:

PROGRAMME DU COLLOQUE ET ORDRE DU JOUR

ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE
À L'INTENTION DES FEMMES ENTREPRENEURES :
VERS L'EXPANSION DES ENTREPRISES

COLLOQUE S'ADRESSANT AUX ARTISANS DES LIGNES DE CONDUITE
DANS LA RÉGION ATLANTIQUE

LE 18 OCTOBRE 1991

Objectifs du colloque :

- amener les fonctionnaires et les représentants d'organismes qui appuient actuellement, grâce à leurs programmes, les femmes entrepreneures à se concentrer sur :
 - a) les études qui ont été faites et les données dont on dispose sur les Canadiennes qui travaillent pour leur compte;
 - b) les "meilleures pratiques de gestion" en ce qui a trait aux programmes de soutien à l'intention des femmes entrepreneures au Canada et aux États-Unis, en insistant tout particulièrement sur la région de l'Atlantique;
- favoriser le dialogue et les échanges chez les artisans des lignes de conduite et les administrateurs des programmes et aussi entre ces derniers, dans le but de mieux définir les progrès accomplis, les méthodes innovatrices à utiliser et les lacunes (sur le plan des connaissances et des programmes), ainsi que les possibilités d'élaborer des programmes améliorés ou de s'inspirer de programmes qui se sont révélés utiles ailleurs;
- accroître le niveau de sensibilisation face aux progrès accomplis dans le domaine de la promotion de l'entrepreneuriat chez les femmes et insister sur la nécessité d'en faire encore plus dans ce secteur fondamental pour l'économie.

.../2

Résultats escomptés :

- déterminer les besoins en matière de recherches et de renseignements au sujet des femmes entrepreneures, en insistant tout particulièrement sur l'expansion des entreprises;
- identifier d'éventuels organismes disposés à collaborer avec Statistique Canada à des recherches, dans le cadre d'un projet national auquel participeraient aussi des partenaires des paliers provincial et fédéral;
- mettre davantage l'accent sur l'épanouissement des femmes sur le plan économique, en faisant la promotion de l'entrepreneuriat chez ces dernières et en élaborant des lignes de conduite et des programmes susceptibles d'accroître le nombre de femmes entrepreneures et leur taux de réussite;
- élaborer une stratégie visant à accroître le soutien accordé en vertu des programmes et reproduire les "meilleures pratiques de gestion" utilisées dans d'autres provinces et régions
- former une coalition des divers organismes de soutien en place dans le but d'offrir aux femmes entrepreneures des services d'appoint;
- cerner d'autres questions à considérer.

PROGRAMME DU COLLOQUE

Présidente du colloque : Lois Stevenson, directrice,
Entrepreneurship, Agence de promotion
économique du Canada atlantique

- 9 h - 9 h 15 : Mot de bienvenue
Introduction
Aperçu du programme
- 9 h 15 - 9 h 45 : Présentation des rapports d'étude.
- Phase 1 : Données actuelles de Statistique
Canada et tendances de 1986 à
1989. Wendy Doyle, Mount Saint
Vincent University
- Phase 2 : Faits saillants d'un rapport
rédigé par Carol Tennessy,
directrice des Projets spéciaux,
Banque fédérale de
développement, portant sur des
recherches effectuées au Canada.
- 9 h 45 - 10 h 15 Exposé sur les "meilleures pratiques de
gestion" dans le cadre de programmes axés
sur les femmes entrepreneures.
Wendy Doyle, Mount Saint Vincent
University
- 10 h 15 - 10 h 30 Pause
- 10 h 30 - 12 h Discussion sur: 1) les lacunes en matière
de recherches, sur les besoins en données
et 2) sur les possibilités d'accroître et
d'améliorer le soutien offert par
l'entremise des programmes et
l'élaboration de nouveaux programmes.
- 12 h - 13 h 30 Déjeuner de travail
- 13 h - 15 h 30 Établissement d'un consensus/conclusions
- a) Recherche;
 - b) Coordination, mise sur pied de
réseaux et soutien;
 - c) Élaboration de programmes de soutien
du gouvernement et mesures connexes;
 - d) Autres questions, sujets, besoins,
préoccupations, orientations.

SECTION B:

RÉSUMÉ DES PRÉSENTATIONS ET DES DISCUSSIONS

**ÉLABORATION D'UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE
À L'INTENTION DES FEMMES ENTREPRENEURES :
VERS L'EXPANSION DES ENTREPRISES**

**Colloque s'adressant aux décisionnaires
de la région de l'Atlantique**

Moncton (N.-B.), le 18 octobre 1991

Activité organisée par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, le Bureau de l'entrepreneurship et de la petite entreprise d'Industrie, Sciences et Technologie Canada, et la Banque fédérale de développement.

Résumé des exposés et des discussions

Ouverture

La réunion commence à 9 h. Lois Stevenson, directrice de l'Entrepreneurship à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) et présidente de ce colloque d'une journée, ouvre la séance en présentant les organisateurs de la rencontre (l'APECA, le Bureau de l'entrepreneurship et de la petite entreprise d'Industrie, Sciences et Technologie Canada et la Banque fédérale de développement); elle présente également l'ordre du jour et les membres de la table ronde. Quarante-trois personnes représentant chaque province canadienne à l'exception de la Saskatchewan participent à la rencontre. L'idée d'organiser un tel colloque est venue lors des travaux de planification de la Conférence des femmes entrepreneures de l'Atlantique qui se tient en fin de semaine. Les trois organisateurs du colloque se sont réunis et ont convenu que le moment se prêtait à l'organisation d'une rencontre qui permettrait de traiter ensemble du nombre croissant de femmes entrepreneures au pays ainsi que des «obstacles» qui empêchent la croissance et l'augmentation de la

compétitivité des entreprises qu'elles dirigent. Il est de première importance que les décisionnaires comprennent de quelle façon on pourrait exploiter plus efficacement l'énorme potentiel entrepreneurial des femmes et élaborer des politiques et des programmes favorables à cet égard.

Tous sont d'accord pour dire qu'on se pose toujours des questions concernant l'expérience entrepreneuriale des femmes et qu'il faut en savoir davantage à ce sujet. C'est pourquoi l'APECA et le Bureau de l'entrepreneurship et de la petite entreprise (BEPE) ont financé, par l'entremise de l'Université Mount Saint Vincent, un petit projet de recherche visant à analyser les récentes données de Statistique Canada sur les travailleurs autonomes au Canada. Ces données consistaient en une répartition des travailleurs indépendants selon le sexe, l'âge, le niveau scolaire, l'état civil (avec ou sans aide familiale rémunérée) et la région pour les années 1986 et 1989. Le projet visait à analyser la croissance observée durant ces deux périodes. Les premiers résultats de l'analyse sont présentés aux participants au colloque, durant l'avant-midi. Aussi, la Banque fédérale de développement (BFD) essaie depuis quelque temps de faire la synthèse des principaux résultats de diverses études effectuées au Canada concernant les entrepreneures et elle présente certaines des grandes conclusions de son travail.

Une autre question est souvent soulevée: Devrait-on mettre sur pied des programmes particuliers à l'intention des entrepreneures? Au cours des deux ou trois dernières années, plusieurs programmes de ce genre ont, en fait, connu du succès. Le colloque permet d'évaluer certains de ces programmes clés, d'examiner leur incidence et de discuter de la possibilité d'étendre les «meilleurs projets» aux autres régions du pays. Ainsi, toujours par l'entremise de l'Université Mount Saint Vincent, un document provisoire décrivant brièvement plusieurs des meilleures approches utilisées dans la région de l'Atlantique, dans d'autres régions du Canada et aux États-Unis a été rédigé et est présenté.

La rencontre ne porte pas surtout sur le «lancement d'entreprises», mais bien sur l'expansion des entreprises appartenant à des femmes. Comment pouvons-nous aider les entrepreneures à agrandir leur entreprise et à devenir plus compétitives? En contribuant à accroître la force économique des femmes, on favorise la consolidation de l'assise économique de la région et du pays. On n'a même pas commencé à sentir l'importance des femmes pour le développement économique, et ce, malgré la croissance énorme qu'ont affichée, au cours des dix dernières années, les entreprises appartenant à des femmes.

A : Exposé de Wendy Doyle - Données relatives aux travailleurs autonomes

Le document présenté est encore à l'état de projet. Une version révisée du rapport sera publiée plus tard cette année. Voici certains faits saillants de l'exposé de Wendy Doyle:

- Le nombre de travailleurs autonomes au Canada est passé de 1,61 à 1,86 million entre 1986 et 1989. Pour ce qui est des femmes comprises dans ces chiffres, leur proportion est passée de 31 p. 100 en 1986 à 32 p. 100 en 1989. Le nombre de travailleuses autonomes a toutefois augmenté de 18 p. 100 au cours de cette période, par opposition à 14 p. 100 pour les travailleurs autonomes. On entend par «travailleur autonome» toute personne qui indique dans sa déclaration d'impôt sur le revenu des gains provenant d'un travail à son compte. Ces gains peuvent découler d'un emploi indépendant exercé à temps partiel ou à plein temps (emploi de plus d'une année). Soixante-dix-sept pour cent des travailleuses autonomes font partie de cette dernière catégorie. En outre, le nombre de travailleuses autonomes occupées à plein temps a grimpé de 38 p. 100 durant les trois années en question, tandis que chez les hommes, on n'a enregistré qu'une augmentation de 16 p. 100 des travailleurs autonomes à plein temps. En d'autres termes, il semblerait que la croissance chez les femmes se manifeste dans le secteur du travail indépendant à plein temps, ce qui pourrait laisser entendre qu'il y a eu expansion de leurs entreprises. Nous devons être mieux renseignées sur le sous-ensemble des

travailleuses autonomes à plein temps. Présentent-elles des différences par rapport aux travailleuses autonomes à temps partiel?

- Dans l'ensemble, les femmes sont plus instruites que les hommes.
- Dans le groupe d'âge des 16-24 ans, le nombre absolu de travailleuses autonomes était plus élevé que chez les hommes; en fait, 64 p. 100 de ce groupe sont des jeunes femmes. Cela pourrait être indicateur d'une nouvelle tendance selon laquelle les jeunes femmes optent pour l'entrepreneuriat. Cependant, ces jeunes femmes sont moins susceptibles que les hommes de recourir à une aide familiale rémunérée. Seulement 5 p. 100 des jeunes femmes avaient des employés, comparativement à 20 p. 100 chez les jeunes hommes. Nous avons besoin de plus d'information à ce sujet.
- Dans l'ensemble, les chances de trouver des employés rémunérés au sein de l'entreprise étaient moins élevées chez les femmes que chez les hommes (28 p. 100 par opposition à 47 p. 100).
- Les revenus indiqués par les femmes semblent être sensiblement inférieurs à ceux des hommes. L'écart enregistré serait-il attribuable, d'une façon ou d'une autre, aux facteurs suivants: secteurs d'activité en cause, incidence du travail à plein temps ou à temps partiel, décisions et pratiques de gestion discrétionnaires?

D'autres constatations préliminaires sont énumérées dans le rapport provisoire distribué. Pour ce qui est de l'orientation des travaux futurs de recherche, Wendy mentionne qu'il faudrait créer une base de données canadienne, ventilée par sexe, sur la petite entreprise et les travailleurs autonomes. Il nous faut savoir si les entreprises appartenant à des femmes se développent au même rythme que celles qui appartiennent à des hommes. Les taux de réussite et d'échec diffèrent-ils les uns les autres? Nous avons besoin de données ventilées par sexe, selon le secteur d'activité

et l'importance de l'entreprise, afin de pouvoir mieux comprendre la dynamique des travailleuses autonomes.

B : Exposé de Carol Tennessy, BFD

La BFD a demandé à des experts-conseils de se pencher sur certaines des principales études réalisées au Canada relativement aux femmes entrepreneures. En ce qui concerne la recherche comme telle, plusieurs difficultés se sont posées face aux travaux antérieurs. Dans le cadre des études, on a utilisé diverses structures d'échantillonnage ainsi que différentes définitions de l'expression «travailleur autonome» (ou entrepreneur ou petite entreprise); souvent, les études n'avaient pas le même point de départ et étaient axées sur des échantillons particuliers à un endroit.

- La majorité des femmes ont «fondé» leur entreprise, mais de plus en plus de femmes s'intéressent maintenant au franchisage.
- De 25 à 50 p. 100 des femmes démarrent leur entreprise à la maison. Elles disent s'y prendre de cette façon afin i) d'être près de leurs enfants et ii) d'avoir un horaire de travail flexible. Quelle incidence cela a-t-il sur l'élaboration de la politique et l'exécution des programmes? Les moyens habituels de communication avec les entrepreneurs (hommes) sont-ils efficaces, c'est-à-dire permettent-ils de joindre les femmes à la maison? Cela est peu probable. Que dire dans ce contexte de la prestation des programmes de formation? Comment ceux-ci peuvent-ils être conçus et offerts de manière à convenir aux femmes?
- Quarante-trois pour cent des femmes ont des enfants de moins de six ans et plusieurs d'entre elles ont trois enfants ou plus.
- Les épargnes personnelles constituent la principale source de fonds de démarrage. Les emprunts, le cas échéant, sont négociés auprès des banques.

- La majorité des femmes qui demandent un prêt reçoivent une réponse favorable. Les refus sont attribuables au manque de préparation, au genre d'entreprise envisagée et au montant demandé (montants trop faibles).
- Cinquante pour cent commencent avec moins de 10 000 \$; près de 50 p. 100 des entreprises exploitées à la maison sont lancées avec moins de 1 000 \$.
- Les obstacles majeurs au lancement d'une entreprise ont trait à l'obtention des fonds nécessaires et à l'équilibrage des responsabilités professionnelles et familiales.

Carol présente une série de transparents qui sont annexés au présent rapport. Est également incluse, une bibliographie des études sur lesquelles on s'est penché.

Nous avons besoin de savoir où les femmes s'adressent quand elles ont besoin d'aide pour mettre sur pied ou exploiter une entreprise. À la lumière de cette information, les gouvernements et les organismes sauront-ils adapter leurs programmes de soutien afin qu'ils répondent aux besoins des entrepreneures? Nous devons aussi nous poser d'autres questions dans le cadre des études futures, car il faudra dépasser le stade de la détermination des caractéristiques pour progresser dans notre façon de concevoir les programmes de soutien destinés aux entrepreneures.

C : Exposé de Wendy Doyle sur les «meilleurs projets»

Wendy explique que l'objectif du document portant sur les meilleurs projets était de fournir un aperçu des principales approches qui réussissent le mieux à offrir aux entrepreneures un soutien d'ordre entrepreneurial ou économique qui leur est précisément destiné. Les projets en question ont pu être mis sur pied directement par un ministère ou un organisme gouvernemental, une société d'État, un organisme semi-public, une association de gens d'affaires ou un établissement d'enseignement. En faisant largement connaître ces projets, on sensibilisera davantage les intéressés quant à ce qui se fait, à ce qui fonctionne, à la façon de procéder, etc., et on

facilitera l'établissement de liens entre les partenaires en vue de la mise sur pied de projets semblables dans d'autres coins de la région ou du pays.

Les meilleurs projets mentionnés dans le document pourraient plus ou moins être classés selon quatre catégories: établissement de réseaux (p. ex. conférences, programmes d'encadrement); financement (p. ex. programmes d'assurance-prêt, fonds pour le développement entrepreneurial chez les femmes); formation axée sur les femmes et projets de counselling, à la fois pour le lancement et l'agrandissement d'entreprises; centres de services complets aux entrepreneures. Il est très clair que tous les éléments du système doivent être efficaces et bien intégrés pour qu'on puisse aider les femmes à franchir les diverses étapes du processus entrepreneurial.

Discussion fondée sur les exposés :

L'exposé de Carol Tennessy donne lieu à plusieurs questions relatives à la politique et aux programmes :

1. Il sera difficile de communiquer aux femmes de l'information sur les programmes par l'entremise des moyens habituels de communication du monde des affaires parce que bien des femmes ne sont pas intégrés à ce milieu et qu'un pourcentage élevé d'entre elles travaillent à partir de leur domicile. Faudra-t-il faire une utilisation plus créative des moyens généraux de communication de l'information et des publications destinées aux femmes, ou encore recourir davantage aux réseaux de femmes? Doit-on chercher activement à joindre les femmes ou doit-on attendre qu'elles viennent elles-mêmes demander de l'aide? Il faut offrir du soutien axé sur les possibilités du milieu ainsi que des services d'extension.
2. En sachant à qui les femmes s'adressent pour obtenir de l'information et des conseils dans le domaine des affaires, les gouvernements pourront réorienter leurs programmes d'appui en conséquence. Plusieurs études indiquent que les femmes attachent plus d'importance à leur réseau personnel et les hommes, à

leur réseau professionnel. Les projets d'encadrement (jumelage d'entrepreneures bien établies et d'entrepreneures débutantes) pourraient-ils constituer une stratégie efficace?

3. Les programmes sélectifs sont-ils efficaces? Compte tenu du succès remporté par le Women's Enterprise Bureau à Terre-Neuve, qui a communiqué avec plus de 3 000 femmes au cours des 24 derniers mois afin de leur offrir des services entrepreneuriaux, il faut se demander si on aurait pu joindre ces femmes si ce n'eût été du Bureau. Cela est peu probable. En outre, ce sont des femmes qui agissent comme conseillères commerciales du Bureau, ce qui est plutôt inhabituel dans le domaine du développement économique.
4. Quelle est la meilleure façon de s'y prendre pour promouvoir l'entrepreneuriat comme option pour les femmes? Faut-il leur présenter des modèles, leur faire part des cas de réussite, organiser dans la collectivité des conférences prononcées par des entrepreneures?
5. On traite des femmes qui suivent des programmes de formation axés sur l'entrepreneuriat et le travail indépendant, qui terminent leur plan d'entreprise et qui ensuite ne réussissent pas à obtenir les fonds nécessaires à cause du peu de crédibilité qu'elles ont dans le monde des affaires en général.
6. On a besoin d'un éventail complet de programmes de soutien à l'intention des entrepreneures. Souvent, au moment d'offrir une forme quelconque d'assistance aux femmes (p. ex. une assurance-prêt), l'organisme de soutien découvre toutes sortes d'autres formes d'aide dont elles auraient besoin (p. ex. aide en matière de gestion, counselling). L'organisme devrait pouvoir répondre à tous ces besoins.
7. On parle d'inciter les femmes à se lancer en affaires dans des domaines non traditionnels qui présentent des possibilités de revenu plus élevé. Il faudrait

mettre sur pied plus de projets comme le Women Inventors Project, dans le cadre duquel on encourage les femmes à faire des inventions et à les commercialiser. On doit mettre davantage en valeur les emplois traditionnellement occupés par les femmes, tout en encourageant les femmes à ne pas se limiter aux secteurs d'activité en question.

8. Il faudrait communiquer le message par l'entremise du système scolaire. On mentionne l'exemple du Women Inventors Project diffusant le message par l'entremise du mouvement guide et des clubs 4-H. On devrait prévoir des activités de sensibilisation et d'orientation.
9. À mesure que les entreprises appartenant à des femmes prennent de l'expansion, il faudrait intéresser les entrepreneures aux «débouchés commerciaux». Très peu d'entre elles exportent à l'extérieur de la région, et encore moins, à l'extérieur du pays. Nous devrions peut-être essayer de rapprocher les entrepreneures des investisseurs en organisant des délégations commerciales. Aux États-Unis, on organise dix missions commerciales par année. Il s'agirait peut-être d'un «meilleur projet» à imiter. On devrait aussi examiner la possibilité d'organiser d'autres missions commerciales s'adressant aux femmes.
10. On devrait examiner le document provisoire portant sur les meilleurs projets afin de voir s'il serait possible de les répéter.

Plusieurs autres points sont soulevés par suite des exposés de Wendy Doyle. Ils portent sur les thèmes de la recherche et des meilleurs projets.

Recherche :

1. Il faut continuer de faire de la recherche sur le développement des entreprises appartenant à des femmes afin de s'assurer que le Canada n'oublie pas ces dernières dans la redéfinition de son avenir économique. Le rôle des femmes relativement à l'accroissement de la compétitivité du pays doit être clair.

2. Tous conviennent qu'on a suffisamment de données sur le profil démographique des travailleuses autonomes. Il est maintenant temps de concentrer sur l'incidence économique de leurs entreprises, en s'intéressant, par exemple, au nombre d'employés et au revenu brut. Plus de statistiques sont nécessaires à cette fin.

3. Nous devons répondre à des questions comme les suivantes: Peut-on parler de croissance en ce qui concerne les entreprises appartenant à des femmes? Quelle est l'incidence d'une stratégie de démarrage sur la trajectoire de croissance d'une entreprise? Quels sont les obstacles à la croissance? Comment pouvons-nous accroître la compétitivité des entreprises appartenant à des femmes? Quels sont les besoins? Comment pouvons-nous offrir de l'aide et du soutien efficaces? Ce genre d'information s'impose pour qu'on puisse orienter en conséquence l'élaboration des politiques et aider les femmes à surmonter les obstacles à la croissance de leurs entreprises. Quand nous aurons les réponses à ces questions, nous serons en meilleure position pour élaborer les produits, les instruments et les approches qui aideront les femmes à relever les défis auxquels elles font face. Les décisionnaires et les administrateurs de programmes pourront alors travailler ensemble à la conception et à l'exécution des programmes.

4. Nous devons en savoir plus long sur les niveaux de revenu des travailleuses autonomes. Quelle définition donne-t-on au terme «revenu» dans les données de Statistique Canada? On demande à Wendy de clarifier ce point dans son rapport final. Parmi les autres questions relatives au revenu, mentionnons les suivantes: Les femmes qui bénéficient d'une aide familiale rémunérée touchent-elles un revenu plus élevé? Quelle est la provenance des revenus autres que les revenus d'un travail indépendant? Comment les femmes s'y prennent-elles pour augmenter la valeur de leur entreprise (c'est-à-dire augmentation de la valeur nette par opposition à augmentation du revenu)? On dit avoir besoin de données plus précises -- ventilées selon le sexe, le genre

et l'importance de l'entreprise, et le nombre d'employés --, concernant le revenu (brut et net) des travailleurs autonomes qui sont propriétaires d'une entreprise, qu'elle soit ou non constituée en société.

5. Quelle est l'orientation des entrepreneures relativement à la formation en gestion? Quelles conclusions pouvons-nous en tirer? Le coût constitue-t-il un obstacle? Comment pourrait-on organiser la formation destinée aux femmes pour qu'elle soit abordable et offerte à un moment qui leur convient?
6. Nous devons en savoir plus sur le nombre croissant de jeunes travailleuses autonomes (de 16 à 24 ans). Quelle expérience ont-elles sur le plan entrepreneurial comparativement à celle des jeunes travailleurs? Y a-t-il des différences? Pourquoi le pourcentage de jeunes femmes qui bénéficient d'une aide familiale rémunérée est-il quatre fois moins élevé que celui des jeunes hommes? Quels sont les tendances observées chez les uns et les autres? leurs objectifs? leurs motivations? leurs défis? Comment se comparent-ils relativement à l'importance des lancements, aux secteurs choisis, etc.? Il faut voir pourquoi les jeunes femmes semblent bénéficier d'un taux de souscription inférieur quand on leur verse un prêt à la nouvelle entreprise (N.-B., N.-É., Ontario?). On dit avoir grandement besoin d'études quantitatives et qualitatives sur l'ensemble du phénomène des jeunes entrepreneurs.
7. Quel est le taux de défaillance des prêts consentis aux entrepreneures comparativement à ceux faits aux hommes? Il faut s'efforcer d'élaborer des systèmes qui permettront d'obtenir cette information, et de repérer les entreprises qui n'appartiennent qu'à des femmes, celles qui comptent des actionnaires et celles qui sont des sociétés de personnes. On semble penser que les femmes propriétaires d'entreprise s'acquittent généralement mieux de leurs dettes que les hommes. Des bases de données plus précises nous permettraient de déterminer ce qu'il en est au juste d'affirmations comme celle-là. Si on court moins de risques en prêtant à une femme qu'à un homme, il faudrait, documents à l'appui, le faire savoir aux prêteurs.

8. Nous devons étudier l'incidence des divers programmes de soutien visant les entrepreneures.

Meilleurs projets

- Il faut généralement trouver des moyens d'aider les femmes à élargir leur vision!
- Nous devons essayer d'élaborer des programmes qui amèneront des groupes de personnes -- personnes-ressources et entrepreneures -- à s'aider les unes les autres (selon le secteur d'activité).
- Il faut des programmes qui rendront les femmes plus assurées en affaires, en leur offrant une formation sur la façon d'exploiter une entreprise, d'élaborer un plan d'entreprise. Une telle formation leur permettra de déterminer si le monde des affaires est bel et bien leur place, c'est-à-dire de faire des choix plus éclairés.
- Il faudrait que soient élargis les critères de financement des programmes d'encouragement au travail indépendant d'EIC, afin que les femmes puissent bénéficier de l'aide offerte et mettre à profit leurs compétences entrepreneuriales. Les responsables d'EIC font savoir que les centres d'aide aux entreprises (CAE) de la Nouvelle-Écosse ont consenti des prêts d'une valeur de 20 millions de dollars aux petites entreprises (maximum de 75 000 \$, aucun minimum). La principale lacune de l'option Encouragement à l'activité indépendante (EAI) est qu'elle ne comporte pas de programme de formation. EIC s'occupe maintenant de mettre en place d'une telle composante. Ses responsables précisent qu'on peut influencer sur les critères d'EIC par l'entremise des conseils de mise en valeur de la main-d'oeuvre, et qu'il s'agit là du moyen le plus efficace de contribuer au changement. En réponse à une observation formulée selon laquelle l'option EAI constitue le programme d'emploi le plus

coûteux qui est offert (10 000 \$ par client par année), les délégués au colloque opposent le coût élevé par emploi d'autres programmes de création d'emploi, qui atteignent parfois beaucoup plus de 100 000 \$ par emploi. Par comparaison, l'option EAI est un programme de création d'emploi à très bon marché (même si le client crée son propre emploi). En outre, de nombreux participants à l'option EAI crée des emplois pour quelques autres personnes, ce qui réduit le coût global du programme.

- Il faut des programmes qui préparent mieux les femmes à rencontrer des banquiers, des hauts fonctionnaires et même des experts-conseils. Il faut aussi préparer les hauts fonctionnaires et les banquiers à traiter avec les femmes. Nous devrions essayer de trouver des modèles de programmes utiles à cette fin!
- Il importe d'appuyer des projets d'encadrement en matière d'entrepreneuriat (p. ex. le programme VERS LE SOMMET). Pour commencer, il faudrait élaborer des programmes permettant de former les mentors. Ces projets devraient également être suivis de très près.
- On reconnaît l'importance de mettre sur pied des programmes sélectifs pour les femmes, et de prévoir plus d'activités individuelles et en petit groupe, comme celles qui sont organisées dans le cadre de l'ILBE et les séances liées au Women Inventors Project.
- Il faut trouver des modèles qui inciteraient les femmes à penser en termes d'«expansion».
- On signale qu'il faudrait inclure la formation entrepreneuriale dans le système scolaire afin de susciter une croissance à long terme de l'esprit d'entreprise. Nous devons préparer les femmes à cette option avant qu'elles ne se lancent en affaires. Si nous procédons ainsi, nous favoriserons des taux de réussite et de croissance plus élevés à l'égard des entreprises appartenant à des femmes.

- Il faut créer des programmes selon lesquels de petites sommes seront affectées au financement d'entreprises appartenant à des femmes. On exigera peu de garanties à l'égard de ces fonds, dont les délais de versement et de remboursement seront souples (possibilité d'une approche progressive, en diminuant le montant du prêt un peu à la fois).

- Il faut trouver des façons de transmettre aux femmes de l'information de base concernant la gestion financière et l'obtention de fonds: l'art d'équilibrer son carnet de chèques, examen de la notion du crédit et autres questions financières générales.

Conclusions ou décisions de la journée :

A. Distribution du compte rendu

Le compte rendu de la rencontre sera distribué avec des copies révisées des documents présentés par Wendy Doyle et Carol Tennessy (y compris les transparents et la bibliographie des études ayant servi à la recherche). En outre, les participants acceptent que Wendy Doyle continue d'analyser les données de Statistique Canada, qu'elle poursuive ses discussions avec les responsables de ce ministère concernant la possibilité d'obtenir des données supplémentaires et qu'elle prépare un projet de mandat en vue de la réalisation, à l'échelle nationale, de travaux de recherche additionnels sur les travailleuses autonomes.

B. Besoins en matière de recherche

On précise quatre domaines qui devraient faire l'objet de plus de recherches:

- i) Phase 1 - Recherches d'ordre quantitatif. On examinera, à l'aide des données de Statistique Canada, les tendances observées relativement à l'expansion des entreprises appartenant à des femmes (le pourcentage de ces entreprises qui affichent une croissance), les niveaux de revenu, etc.

- ii) Étude plus qualitative des tendances observées en ce qui concerne la croissance de ces entreprises. Quels sont les obstacles à la croissance? Quels sont les tendances et les besoins relativement à la formation de gestion? Quels genres de réseaux d'information les femmes utilisent-elles? etc.
- iii) Étude de la situation des entrepreneurs âgés entre 16 et 24 ans. Comment se compare l'expérience des jeunes femmes et des jeunes hommes? Quelles sont les ressemblances démographiques entre les deux groupes? etc.
- iv) Quelle est l'incidence des programmes actuels de soutien des travailleuses autonomes?

C. Besoins en matière de programmes

De nombreux besoins en matière de programmes sont définis et on propose que des mesures soient prises à cet égard.

D. Alliances

Le groupe discute de la nécessité de former deux sortes d'alliances afin d'accélérer la croissance des entreprises appartenant à des femmes. La première a trait à l'alliance des diverses associations de femmes entrepreneures et propriétaires d'entreprises partout au pays. Un collectif de ces associations pourrait agir comme porte-parole des femmes entrepreneures du pays et des diverses régions, et devenir un groupe de pression important pour l'élaboration et la conception de politiques et de programmes efficaces susceptibles de répondre aux besoins des femmes. Il pourrait aussi s'agir d'un intermédiaire utile pour faciliter la communication de l'information aux femmes qui en ont besoin. Par conséquent, cette alliance devrait recevoir l'appui des administrations publiques en tant qu'élément essentiel de toute stratégie de développement économique.

Le second genre d'alliance dont il est question est celle des **décisionnaires et administrateurs de programmes**. On propose que cette alliance regroupe, dans un premier temps, les délégués au colloque et s'étende plus tard aux autres membres du réseau. Ce groupe pourrait notamment promouvoir l'élaboration de programmes plus efficaces. On cite EIC comme exemple. Par l'entremise de l'alliance, on pourrait encourager ce ministère à élargir la définition de l'expression «groupe cible» pour ce qui est fonds de formation versés dans le cadre du programme d'encouragement à l'activité indépendante. L'alliance pourrait élaborer des instruments communs de recherche afin de faciliter la collecte de données sur les femmes clientes. Elle pourrait également faire part des meilleurs projets liés aux programmes de soutien à tous les membres du réseau.

La création de ces alliances nécessitera la mise sur pied de secrétariats chargés de démarrer et d'exécuter le travail. Une alliance nationale des groupes de femmes entrepreneures aura besoin de l'aide gouvernementale pour l'appuyer dans son travail.

E. Recommandations d'appui

Les délégués au colloque conviennent de recommander au gouvernement de contribuer à la création d'une alliance des femmes propriétaires d'entreprises au pays (par l'entremise des membres des associations de femmes propriétaires d'entreprises) ainsi que d'une alliance des organismes de soutien.

Les délégués discutent également longuement du fait qu'il faut reconnaître le rôle de première importance que les entrepreneures doivent jouer dans la prospérité future du Canada.

En somme, ils conviennent qu'on a besoin :

- i) de plus d'information, provenant de travaux de recherche, concernant l'expansion des entreprises appartenant à des femmes et de plus de détails sur

les meilleurs projets liés aux programmes d'aide économique offerts aux femmes;

- ii) d'un changement de climat de manière à inciter de plus en plus de femmes à devenir entrepreneures (c'est-à-dire changements d'attitude, démarches de sensibilisation, présentation de modèles);
- iii) de meilleurs instruments, approches, produits et services afin d'aider à relever le défi qui se pose relativement à la croissance des entreprises appartenant à des femmes (éducation, formation, promotion, réseaux, encadrement, développement commercial, approvisionnement, etc.);
- iv) de rappeler aux décisionnaires que les entrepreneures représentent un important secteur de l'économie.

La présidente convient également de distribuer, avec le compte rendu du colloque et les rapports de recherche révisés, un bref rapport de la Convention des femmes entrepreneures de l'Atlantique.

Le colloque se termine à 15 h 45.

par Lois Stevenson

SECTION G:

LISTE DES DÉLÉGUÉES

**COLLOQUE S'ADRESSANT AUX DÉCISIONNAIRES
À L'INTENTION DES FEMMES ENTREPRENEURES**

LISTE DES DÉLÉGUÉES

**Lynn Allen
Advocacy
Ministry of Industry, Trade and Technology
Small Business Advocacy
Hearst Block, 7th Floor
Toronto, Ontario
M7A 2E1**

**Tel.: 416-325-6536
Fax: 416-324-6987**

**Mr. Jake Baird
Acting Director
Labour Market Development Strategy
Employment and Immigration Canada
85 Fitzroy Street
Charlottetown, PEI
C1A 8K1**

**Tel.: 902-566-7674
Fax: 902-566-7699**

**Mr. Ron A. Bemrose
Director, Programs
Employment and Immigration Canada
New Brunswick Region
Box 2600
Fredericton, NB
E3B 5V6**

**Tel.: 506-452-3883
Fax: 506-452-3235**

Marilyn Berry
Regional Coordinator
Nova Scotia Advisory Council on the Status of Women
Box 745
Halifax, NS
B3J 2T3

Tel: 902-424-7548
Fax: 902-424-4671

Beulah Bouzane
Manager of Program Development
Enterprise Newfoundland and Labrador
Viking Building
136 Crosbie Road
St. John's, Newfoundland
A1B 3R6

Tel.: 709-729-7013
Fax: 709-729-7087

Kathleen Costello
Business Women's Advocate for British Columbia
The Ministry of Development Trade & Tourism
2nd Floor - 712 Yokes Street
Victoria, B.C.

Tel.: 604-356-7008
Fax: 604-356-7026

Nancy Creighton
Executive Director
Women's Enterprise Bureau
85 Water Street
St. John's, Newfoundland
A1C 1A5

Tel.: 709-754-5555
Fax: 709-754-0079

Wendy Doyle
Associate Professor
Department of Business Administration
Mount Saint Vincent University
Halifax, NS
B3M 2J6

Tel.: 902-443-4450
Fax: 902-445-3960

Lorne Driscoll
Director, Small Business Development Division
P.E.I. Department of Industry
P.O. Box 2000
Charlottetown, P.E.I.
C1A 7N8

Tel.: 902-566-7400
Fax: 902-566-7450

Barbara Feeney
Executive Director
Association of Atlantic Women Business Owners
1819 Granville Street, Suite 304
Halifax, Nova Scotia
B3J 1X8

Tel.: 902-422-2828
Fax: 902-422-9711

Linda Gallant
Chairperson
PEI Advisory council on the Status of Women
84 Great George Street
Box 2000
Charlottetown, PEI
C1A 7N8

Tel.: 902-368-4510
Fax: 902-368-5544

Jeanne d'Arc Gaudet
Chairperson
N.B. Advisory Council on the Status of Women
95 Foundry Street
Suite 207
Moncton, NB
E1C 5H7

Tel.: 506-853-1088
Fax: 506-859-2990

Janice Goguen
Development Officer
Atlantic Canada Opportunities Agency
Head Office
P.O. Box 6051
Blue Cross Centre
644 Main Street
Moncton, N.B.
E1C 9J8

Tel.: 506-851-7833
Fax: 506-851-7403

Mr. Mike Grace
Manager, Adjustment Services
Employment and Immigration Canada
Box 1350
Dartmouth, NS
B2Y 4B9

Tel.: 902-426-2766
Fax: 902-426-8724

Lance Hale
Regional Director
National Entrepreneurship Development
Institute
Suite 500, 1690 Hollis Street
Halifax, Nova Scotia
B3J 3J9

Tel.: 902-424-6868

Fax: 902-424-8683

Bob Hanna
Director, Small Business Service Centre
Department of Small Business Development
Suite 600, 1690 Hollis Street
Halifax, Nova Scotia
B2J 3J9

Tel.: 902-424-6629
Fax: 902-424-0505

Sr. Margaret Harquail
Vice Chairperson
Women's World Finance
54 Prince Street
Box 1142
Sydney, N.S.
B1P 6J7

Tel.: 902-562-8845
Fax: 902-539-7487

Claudette Kehoe
Atlantic Canada Opportunities Agency
644 Main Street
Moncton, NB
E1C 9J8

Tel: 506-851-6428
Fax: 506-851-7403

Madonna Kent
Account Manager
Atlantic Canada Opportunities Agency
Newfoundland Office
P.O. Box 1060, Station "C"
Suite 801, Atlantic Place
215 Water Street
St. John's, Nfld
A1C 5M5

Tel.: 709-772-2877
Fax: 709-772-2712

Ms. Ellen King
Deputy Minister
Women's Directorate
P.O. Box 6000
Fredericton, NB
E3B 5H1

Tel.: 506-453-2143
Fax: 506-453-7408

Chips Klein
Co-Director
Women Inventors Project
1 Greensboro Drive, Suite 302
Etobicoke, Ontario
M9W 1C8

Tel.: 416-243-0668
Fax: 416-243-0688

Dr Dina Lavoie
Chairperson of the Assumption
Management Chair
Faculté de Business Administration
Université de Moncton
Moncton, New Brunswick
E1A 3E9

Tel.: 506-858-4510
Fax: 506-858-4093

Rose-Marie LeBlanc
Policy Officer
Atlantic Canada Opportunities Agency
Box 1667, Station B.
Ottawa, Ontario
K1P 5R5

Tel.: 613-954-3350
Fax: 613-952-8216

Marie-Paule Mattice
Region du Nouveau-Brunswick
Secretariat d'etat
860 rue Main, suite 504
Moncton, N.B.
E1C 1G2

Tel.: 506-851-7066
Fax: 506-851-7079

Deborah Lyons
Director, Policy
Atlantic Canada Opportunities Agency
Head Office
P.O. Box 6051
Blue Cross Centre
644 Main Street
Moncton, N.B.
E1C 9J8

Tel.: 506-851-3815
Fax: 506-851-7403

Ann MacGillivray
Chairperson
Department of Business Administration
Mount Saint Vincent University
Halifax, N.S.
B3M 2J6

Tel: 902-443-4450
Fax: 902-445-3960

Susan MacKenzie
Operations Office
Entrepreneurship and Small Business Office
235 Queen St.
Ottawa, Ont.
K1A 0H5

Tel.: 613-954-5494
Fax: 613-954-5492

Barbara Manning
Commercial Market Representative
Women's Business Ownership Coordinator for New England - Region 1
Small Business Administration
155 Federal St.,
Boston, Massachusetts, USA
02110

Tel.: 617-451-2040
Fax: 617-565-8695

Laverne Moskal
Policy Analyst
Department of Economic Diversification & Trade
Policy and Research Branch
1919 Saskatchewan Drive
Regina, Saskatchewan
S4P 3V7

Tel.: 306-787-9553
Fax: 306-787-1620

Monsieur Jean Nadeau
Directeur
Le Conseil économique du Nouveau Brunswick
236 rue St. Georges, Suite 314
Moncton, N.B.
E1C 1W1

Tel.: 506-857-3143
Fax: 506-859-8909

Heather Orford
Director, Women's Secretariat
P.O. Box 2000
Charlottetown, PEI

Tel: 902-368-4510
Fax: 902-368-5544

Holly Palmer
Acting Director of Business Counselling
Department of Economic Development
Small Business Division
Sterling Place
6th Floor
Edmonton, Alberta
T5K 2P6

Tel.: 403-427-3685
Fax: 403-427-5926

Claire Petrie
Women's Directorate
C.P. 6000
Fredericton, NB
E3B 5H1

Tel.: 506-453-3890
Fax: 506-453-7904

Patti Power
Economic Recovery Commission
3rd Floor, Beothuk Bldg.
20 Crosbie Place, St. John's
A1B 3Y8

Tel.: 709-738-0199
Fax: 709-738-2469

Joan Rogers
Coordinator, Business Start Program
Department of Industry, Trade & Tourism
Business Resource Centre
155 Carleton Street, 6th Floor
Winnipeg, Manitoba
R3C 3H8

Tel.: 204-945-7721
Fax: 204-945-2804

Andrée Roy
Coordinator
Office for Promotion of Women in Business
236 St. George Street
Suite 316
Moncton, NB
E1C 1W1

Tel.: 506-859-7892
Fax: 506-859-2990

Annette St-Onge
Coordinator, Training
Bureau de District N.B.
860, rue Main
7 étage
Case Postale 1090
Moncton, New Brunswick
E1C 1G2

Tel.: 506-851-6120
Fax: 506-851-6033

Kay Sorenson
Investment and Technology Officer
ISTC
Box 8950
St. John's, Newfoundland
A1B 3R6

Tel.: 709-772-4782
Fax: 709-772-5093

Clarence Surette
Director of Small Business Development
Atlantic Canada Opportunities Agency
New Brunswick Office
P.O. Box 578
570 Queen Street
Fredericton, N.B.
E3B 5A6

Tel.: 506-452-3342

Fax: 506-452-3285

Lois Stevenson
Director, Entrepreneurship
Atlantic Canada Opportunities Agency
Head Office
P.O. Box 6051
Blue Cross Centre
644 Main Street
Moncton, N.B.
E1C 9J9

Tel.: 506-851-7814
Fax: 506-851-7403

Penny Stratas
Director, Operations
Entrepreneurship and Small Business Office
235 Queen Street
Ottawa, Ontario
K1A OH5

Tel.: 613-954-5445
Fax: 613-954-5492

Carol Tennessy
Director, Special Projects
Federal Business Development Bank
800 Victoria Square
Box 335
Montreal, Quebec
H4Z 1L4

Tel.: 514-283-4139
Fax: 514-283-9731

Brigitte Van Coillie Tremblay
Vice-Présidente Communication
Fondation de l'entrepreneurship
160 76e rue est
Charlebourg, Quebec
G1H 7H6

Tel: 418-646-1994
Fax: 418-646-2246

Rupert Williams
Vice-President Atlantic Region
Federal Business Development Bank
Post Office Box 1656
Halifax, Nova Scotia
B3J 2Z7

Tel.: 902-426-7860
Fax: 902-426-9033